

À la séance régulière du Conseil de Bristol tenue le 3 septembre 2013, à 20h00, étaient présents le Maire Brent Orr, et les Conseillers Steve Forbes, Keith Smith, Colette O'Malley, Greg Graham, et Debbie Kilgour. Le Conseiller Drummond n'a pu y assister.

**(13-09-152)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que le procès verbal du 6 août soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-09-153)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-09-154)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de communiquer avec Ottawa River Keeper concernant la végétation aquatique excessive dans la rivière. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-09-155)** Il est proposé par le Conseiller Graham de donner un avis de motion d'une présentation pour l'adoption d'un règlement modifiant le plan d'urbanisme pour inclure une direction pour désigner une région pour la protection du corridor de la voie ferrée. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-09-156)** Projet de règlement # 300 modifiant le plan d'urbanisme

ATTENDU QUE le corridor ferroviaire, incluant la voie de chemin de fer et tous les éléments qui la composent, a été construit en 1916 et fait partie intégrante du patrimoine du Pontiac;

ATTENDU QUE le corridor est le dernier témoin de l'histoire du transport ferroviaire dans le Pontiac;

ATTENDU QUE le corridor traverse des zones culturelles et historiques d'importance comme le Sault-des-Chats;

ATTENDU QUE le corridor traverse des zones au potentiel archéologique et historique;

ATTENDU QUE le corridor a été la voie du développement touristique et la villégiature depuis les années 1920, surtout dans le secteur de Norway Bay;

ATTENDU QUE ce corridor a permis le développement économique du Pontiac, notamment du parc industriel du Pontiac situé dans la municipalité de Litchfield;

ATTENDU QUE ce corridor est encore en bon état et qu'il peut encore être utilisé à des fins commerciales ou récréotouristiques;

ATTENDU QUE ce corridor, désigné sous le nom de "chemin de fer" au plan d'urbanisme, est mentionné dans le plan de transport de la municipalité pour des fins de développement économique;

POUR CES MOTIFS il est proposé par le Conseiller Graham d'adopter le règlement # 300 modifiant le plan d'urbanisme, et le conseil ordonne et décrète ce qui suit :

Article 1 Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 Grandes Orientations

L'orientation 1.9 et l'objectif suivant sont ajoutés:

Protéger et préserver les éléments distinctifs du patrimoine de la municipalité

- Protéger et mettre en valeur le patrimoine ferroviaire

Article 3 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**(13-09-157)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'accepter la soumission proposée par 4099982 Canada Inc. O/A Kelly Brothers Equipment Rental pour l'entretien des chemins pour la saison d'hiver 2013-2014 consistant à 81.77 km au nord de la Route 148 pour un montant 1 948.83\$ par kilomètre, taxes incluses. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-09-158)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'accepter la soumission proposée par Trevor Murdock pour le déneigement à la caserne # 2 située au 11 Eleventh Line pour un montant de 808.32\$, taxes incluses. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (13-09-159)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'accepter la soumission proposée par Cecil Hodgins pour le déneigement à la caserne # 1 située au 24 chemin Wharf pour un montant de 508.77\$, taxes incluses. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-09-160)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de refuser l'application proposant une subdivision des 71 et 73 chemin River selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, en raison du fait qu'après une subdivision de ces propriétés, aucun lot ne sera en conformité avec nos présents règlements en terme de région. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-09-161)** Il est proposé par le Conseiller Graham de nommer Timberland Tours pour le prix 2<sup>ième</sup> édition annuelle de prix d'excellence en affaires dans la catégorie de reconnaissance municipale et de contribuer un montant de 100.00\$ pour cet événement. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-09-162)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'autoriser le comité du plan de couverture en sécurité incendie d'étudier les options pour un nouveau système de radio de répartition et procéder à l'achat selon les résultats. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (13-09-163)** Sécurité des voies navigables
- ATTENDU QUE la garde côtière a installée et entretenue des bouées dans le secteur de Chichester dans la rivière des Outaouais pendant plusieurs années.
- ATTENDU QUE la garde côtière a enlevée certaines bouées mais a continuer à faire l'entretien de celles restantes.
- ATTENDU QUE la garde côtière a considérablement réduit l'entretien des bouées restantes.
- ATTENDU QUE le tourisme et l'économie du secteur sont dépendants d'un système navigable adéquat à cet endroit.
- ATTENDU QUE ce secteur de la rivière des Outaouais est très propice à la pêche et très achalandé par des jeunes pêcheurs de même que des nouveaux venus.
- ATTENDU QUE l'Île Henry située dans ce secteur est très fréquenté pour des réunions familiales en bateaux.

ATTENDU QUE l'achalandage de bateaux a augmenté depuis quelques années.

IL EST RÉSOLU de demander à la garde côtière de bien vouloir réinstaller les bouées manquantes entre Waltham et le pied des Rapides de la Culbute sur la rivière Outaouais et de reprendre l'entretien total du système navigable de ce secteur, afin d'assurer la sécurité et la pérennité des amateurs de notre rivière. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessous.

---

Christina Peck, Directrice générale

**(13-09-164)** Il est proposé par le Conseiller Smith que les factures totalisant 348 724.29\$ soient payées pour le mois d'août. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-09-165)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'accepter l'état financier pour le mois de juillet. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-09-166)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'inscrire Gérard Laferrière, Ken Bernard et Barry Tubman dans le cours de formation Pompier 1, car ils ont complété leur probation d'un an. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(13-09-167)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de lever la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

---

Maire Brent Orr

---

Directrice générale Christina Peck